MAISON D'ARRÊT

2 rue de la Chevalerie 39000 LONS-LE-SAUNIER

DISP DE DIJON - département des affaires immobilières
72A rue d'Auxonne - BP13331 - 21033 Dijon
03 80 72 50 00
disp-dijon@justice.fr

APAVE - BC + SPS
420 rue B. Pascal - CS70162 - 39004 Lons-le-Saunier
03 84 86 18 50
batiment@apave.com

EXTENSION	NEUF	RÉNOVATION	PHASE	COMPÉTENCES
			DCE	ARCHITECTE ACOUSTIQUE X ÉCONOMIE COLORISTE BD-HQE-QEB PAYSAGE OPC

Julien KOTARSKI - architecte
3, rue de la Bougarde 39290 Offlanges
06 74 34 30 44
julien@kotarski.archi

CVF STRUCTURE
62B rue des Salines 39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 49 05
contact@cvf-structures.fr

OTEIS
71B avenue Jean Jaurès - BP72125 - 21021 Dijon cedex
03 80 43 52 02
dijon@elithis.oteis.fr

Modifications

indices	date	libellé

CCTP SERRURERIE

28/10/2026

var.

Projet

LOT 06

rédigé par : AL	vérifié par : JK		MALONS-CCTP-LOT06-261008.pages

CCTP

LOT 06 - SERRURERIE

1. PRÉAMBULE 3
 1.1. Avertissement 3
 1.2. Présentation de l'opération 3
 1.2.1. Programme du quartier confiance 3
 1.2.2. Programme du nouveau quartier de semi-liberté 4
2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 4
 2.1. Principaux matériaux 4
 2.1.1. Généralités 4
 2.1.2. Profils acier 4
 2.1.3. Quincaillerie et accessoires 4
 2.1.3.1. Généralités 4
 2.1.3.2. Paumelles 5
 2.1.3.3. Béquilles 5
 2.1.3.1. Serrures & cylindres 5
 2.1.3.2. Ferme-portes 5
 2.1.3.3. Butées de portes 5
 2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre 5
 2.2.1. Porte grille en acier galvanisé 6
 2.2.2. Barreaux en acier galvanisé devant fenêtre 6
 2.2.3. Grille caillebotis en acier galvanisé 6
 2.2.4. Mains courantes en acier galvanisé 6
 2.2.5. Concertina : structure + barbelés 7
 2.2.6. Trappes de visite 7
 2.2.7. Organigramme 7

1. PRÉAMBULE

1.1. Avertissement

L'entreprise est censée avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, y compris des autres lots, afin de connaître avec précision ses limites de prestations. Elle doit également s'être rendue sur place afin d'appréhender précisément les lieux et les contraintes y afférent.

L'entreprise doit prévoir dans son offre tous les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en œuvre des matériaux, la fourniture de tous les engins, échafaudages, protections collectives et individuelles ainsi que les appareils nécessaires au levage et au montage, la pose et la dépose de ces installations. Possibilité de mutualiser ces éléments avec les autres lots.

Nota : possibilité d'utiliser une nacelle mise à disposition par le lot grutage dans la cour des promenades pour la mise en place des fenêtres, barreaux, caillebotis ou approvisionnement en étage. Cette nacelle devra impérativement être neutralisée en fin de journée.

1.2. Présentation de l'opération

La Maison d'Arrêt de Lons-le-Saunier a été mise en service en 1846. Elle est située en centre-ville et jouxte le palais de Justice, 2 rue de la Chevalerie à Lons-le-Saunier (39).
L'établissement dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 39 places, réparties en :
- Un quartier hommes de 30 places
- Un quartier de semi-liberté de 9 places

Le périmètre d'intervention concerne l'aile nord-ouest de la Maison d'Arrêt, répartie sur quatre niveaux :
- Sous-sol : local technique / archives
- Rez-de-chaussée : quartier de semi-liberté en fonctionnement (6 cellules + office + douches collectives)
- R+1 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)
- R+2 : ancien quartier femmes désaffecté (5 cellules + espace libre)

Cette aile est de construction ancienne (1846) avec des interventions successives au fil des décennies. Elle présente une structure traditionnelle en maçonnerie de pierre, des planchers bois ou mixtes, et une charpente bois sous toiture en tuiles.

1.2.1. Programme du quartier confiance

R+1 ET R+2 : ANCIEN QUARTIER FEMMES

L'ancien quartier femmes dispose actuellement de :
- 10 cellules existantes (5 par niveau), dépourvues de tout équipement

Surfaces comprises entre 8,88 m² (les deux plus petites) et 10,95 m² (les deux plus grandes)
- 2 espaces libres (1 par niveau), également non équipés

Programme à réaliser :
- 12 cellules équipées réparties comme suit :

7 cellules individuelles (surface < 10 m²)
5 cellules doubles (surface 10-11 m²)
- 1 local surveillant + 1 bureau audience
- 2 cellules supplémentaires de 10,6 m² chacune
- Au R+2, division du plateau existant (atelier) en 1 atelier de 24,8 m2 + 1 salle d'activité de 28,6 m2 + circulation 9 m2.

RDC : ACTUEL QUARTIER DE SEMI-LIBERTE

Le quartier actuel comprend :
- 6 cellules (de 9,55 à 10,95 m²)
- 1 office de 8,88 m² permettant l'accès à la cour nord-ouest
- Douches collectives à proximité

Programme à réaliser :
- 6 cellules équipées intégrées au quartier confiance/respect
- Maintien de l'accès à la cour nord-ouest

SOUS-SOL : LOCAL ARCHIVES/RESERVE

Programme à réaliser :
- Salle de musculation

1.2.2.Programme du nouveau quartier de semi-liberté

Quatre locaux existants seront réaffectés :
- 2 cellules vulnérables : 7,29 m² et 8,46 m²
- 1 parloir avocat (ancienne cellule de 8,46 m²) → à transférer dans la cour d'honneur
- 1 bureau chef de détention (ancienne cellule de 8,42 m²) → à relocaliser en détention
- Douches collectives à renover + capacité augmentée de 2 à 3 douches.

Création de 4 cellules individuelles : reprise intégrale, avec création/rénovation d'un espace sanitaire comprenant 1 wc + 1 lavabos.

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

2.1. Principaux matériaux

2.1.1. Généralités

Tous les emballages des produits certifiés doivent faire apparaitre : la norme à laquelle ils répondent (NF…), la marque commerciale et la qualité du matériau.

2.1.2. Profils acier

- Tous les ouvrages seront réalisés soit en profilés, soit en tôle, soit en tube (plein ou creux), selon les spécifications indiquées dans la description des ouvrages.
- L'acier utilisé sera conforme aux normes françaises en vigueur.
- Les dimensions, caractéristiques et tolérances dimensionnelles seront conformes aux normes françaises en vigueur.
- L'acier ne devra pas présenter de traces de piquage ou de rouille
- L'épaisseur minimum des tubes sera de 2 mm.

2.1.3. Quincaillerie et accessoires

2.1.3.1. Généralités

- L'entreprise est censée compléter son offre afin de prévoir l'équipement total de ses ouvrages de manière à en assurer le fonctionnement et la fermeture. La description de l'équipement de chaque ouvrage ne pouvant être considérée comme exhaustive.
- Toutes les quincailleries seront de première qualité et conformes aux normes françaises en vigueur.

2.1.3.2. Paumelles

- Paumelles PM2D réglable avec antivol vissé sur paumelle

2.1.3.3. Béquilles

FABRICANT	FSB ou équivalent
TYPE	de type 1005, ensemble sur plaque ou équivalent En forme de coin
CARACTÉRISTIQUES	Conforme norme DIN EN 1906
MATÉRIAU	Acier inoxydable
FINITION	Brossé mat

2.1.3.1.Serrures & cylindres

Différents types suivant les localisations :
- Deny
- Toul fourni par le maître d'ouvrage
- Serrure pompier
- Canon européen

2.1.3.2. Ferme-portes

FABRICANT	DORMA ou équivalent
MODÈLE	TS 97 (boîtier parallélépipédique et bandeau) ou équivalent
DIVERS	Mécanisme hydraulique à encombrement réduit Bras anti-vandalisme à coulisse De force 2, 3, 4 suivant les caractéristiques de la porte à équiper ; conforme à la norme PMR Réglage de la vitesse de fermeture et de « l'à-coup » final

2.1.3.3. Butées de portes

FABRICANT	FSB ou équivalent
MODÈLE	Type 38 3880, au sol et au mur
FINITION	Acier

2.2. Types d'ouvrage et mise en oeuvre

Les mises en oeuvre seront conformes aux DTU, AT, DTA, ATEx, CPT, Règles Professionnelles en vigueur.

2.2.1. Porte grille en acier galvanisé

Caractéristiques	0,90 x 2,10 m, simple vantail : dito existant
Composition	Ouvrant : cadre en fer plat, remplissage en fer rond Dormant en cornière de section 40 x 40 x 3 mm
Fixation	Dormant sellé au mur Ouvrant fixé sur dormant par paumelle anti vandalisme Compris protection d'angle encadrement propre
Pose	En tableau
Équipements	Sur ouvrant : - Ferme-porte - Béquille - Serrure et cylindre sur organigramme au lot MIB, type Deny ou Toul suivant localisation - Butée de porte
Finitions	Acier galvanisé

2.2.2. Barreaux en acier galvanisé devant fenêtre

Caractéristiques	Dimensions adaptées aux baies : dito existant
Composition	Dormant en fer plat Remplissage en fer carré
Fixation	Sellé en tableau
Pose	En tableau
Équipements	Sans objet
Finitions	Acier galvanisé

2.2.3.Grille caillebotis en acier galvanisé

Caractéristiques	Dimensions adaptées aux baies : dito existant et sur saut de loup dans jardin
Composition	Grille caillebotis, maille 20x20 mm
Fixation	Sellé en tableau / vissé sur cornière (saut de loup)
Pose	En tableau / en applique
Équipements	Sans objet
Finitions	Acier galvanisé

2.2.4. Mains courantes en acier galvanisé

Composition	Lisse en fer rond ø40 mm à 90 cm minimum du nez de marche Écuyer en fer rond ø10 mm fixé sur platine ø60 mm
Fixation	Lisse soudée sur écuyer Écuyer formant platine vissé dans maçonnerie tous les 80 cm environ et aux 2 extrémités
Finitions	Acier galvanisé

Sujétions	Compris dépassement horizontal d'un giron au-delà de la 1ère marche en pallier bas et haut selon dessin architecte Suivant rampant escaliers

2.2.5.Concertina : structure + barbelés

Type 1 : Concertina sur extension

Caractéristiques	Dimensions adaptées aux acrotères : dito existant
Composition	Grilles en tube carré soudé sur platine (hauteur environ 1,50 m) Barbelé enroulée sur toute la hauteur (2 niveaux environ)
Fixation	Scellé sur acrotère
Finitions	Acier galvanisé

Type 2 : Concertina provisoire sur container

Caractéristiques	Dimensions adaptées au container
Composition	Grilles en tube carré soudé sur platine (hauteur environ 1,50 m) Barbelé enroulée sur toute la hauteur (2 niveaux environ)
Fixation	Vissé sur container
Finitions	Acier galvanisé
Sujétions	Compris dépassement horizontal d'un giron au-delà de la 1ère marche en pallier bas et haut selon dessin architecte Suivant rampant escaliers

2.2.6.Trappes de visite

L'entreprise doit la fourniture et pose de trappes de visite au droit des gaines techniques :

Dimensions	40x40 cm
Composition	Tôle d'acier 4 mm
Fixation	Vissé avec des vis de sécurité sur cornière en Z acier scellée dans contre-cloison parpaing
Finitions	Acier galvanisé
Sujétions	Joint d'étanchéité à l'eau à faire entre tôle, cornière et support

2.2.7.Organigramme

L'organigramme est à la charge du lot menuiserie intérieur. Le titulaire devra fournir les cylindres de ces ouvrages.